

our horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SILLON



P 3

Edito

Sillon de mon coeur



P 16

Social

Mérites communaux 2015



P 24

Du côté de l'école

Le rideau s'est refermé !



Sommaire

Editorial	3
Commune	
La vie du conseil	4-7
Bienvenue Coralie et Khadija	8
Informations RH diverses	9
Cartes journalières CFF	9
Comptes 2015	10-11
Saillon premier de classe	12
Confusion et irrigation	12
Taxe poubelle à Saillon	13
Application Saillon	14
Concert du 22 avril 2016.....	14
Accueil des nouveaux citoyens	15

Social

Mérites communaux 2015	16-17
Une alerte centenaire	18
Les 10 ans de la vente échange	19
Nonagénaires honorés	20-21

Culture, loisirs et culte

Lez'Arts sur la Muraille	22
40 ans de La Laurentia	23

Du côté de l'école

Billet du directeur - Festivités du 40ème anniversaire	24-25
Absence, quand tu me tentes.....	26
Journée du Lait	27
Biblio en plein air	27

Dernière page

Agenda 2016 + photos Assemblée primaire.....	28
--	----

SAILLON DE MON COEUR



© Gérard Raymond/Alentour.ch

On juge un homme à l'attachement qu'il porte à la terre de son enfance. Je ne donne pas cher de celui qui a balayé son passé. Pas cher de celui qui a oublié d'où il vient : sa maison, son quartier, l'endroit où il a mis le pied à l'éperon de la vie.

Il faut avoir quitté son village durant des années pour mesurer la force de ce qui nous unit à la beauté du décor qui nous y a vu naître.

La présidente de Saillon a raison lorsqu'elle clame dans ses discours que ce qu'il y a de plus beau pour elle à Saillon ce sont les habitants eux-mêmes.

Si j'aime Saillon, ce n'est pas seulement pour son côté néolithique, balnéaire, médiéval ou «enfariné» mais pour les images que me renvoient ses habitants chaque fois que je passe parmi eux:

C'est Angèle Thurre qui déboule au milieu du bourg en tablier neuf... comme au Liban.

C'est Marc-André Rossier qui fonce à moto à l'office du dimanche... en attendant le side-car pour le vin de messe.

C'est Charly Cheseaux, le rebelle, qui prend le contour du Vers-le-Scex au volant de son tracteur en criant: «C'est la femme qui a pris le permis».

C'est Marceli Fumeaux qui crie «Saillon n'est pas un musée».

Ce sont les jeunes musiciens des deux fanfares laissant éclater leur enthousiasme, leur joie de vivre au sein de la Grand'Garde.

Si je devais sauver l'une ou l'autre image du passé, je garderais celle de Victor Thurre debout sur le perron du café du Vieux-Bourg et lançant à la ronde. « Alors ceci. C'est pas possible. Le rosse de Pascal à nous qui a réussi à mener Tino Rossi en -bas par les Mocatheys.»

Je me souviens aussi avec émotion du temps où je marchais dans les traces laissées par mon papa dans la neige dans l'espoir de lui ressembler un jour.

Joie également du jour où nous avons réussi à vendre notre plus belle chèvre 70 francs à la foire de Riddes après avoir tout fait pour la vendre à la Planta.

Les images que chaque passage au «Saillon de mon cœur» me catapultent sont telles que cela me vivifie jusqu'au prochain passage. Personne ici n'est indifférent. Chacun porte dans son regard la joie d'écouter celui qui passe.

Pascal Thurre

La vie du conseil

Bureau communal Horaires d'été

Depuis de nombreuses années, notre administration communale fermait ses bureaux durant la semaine du 1^{er} août. Nous informons la population que cette semaine de fermeture a été abolie. Nos bureaux seront donc ouverts aux horaires habituels, à savoir du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, hormis le lundi 1^{er} août, jour férié.

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil municipal de décembre 2015 à juin 2016. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

- L'accueil des nouveaux citoyens, la promotion civique et la remise des mérites communaux : sportifs à Corentin Buchard pour sa victoire au tournoi national de Bienne et au tournoi international de Sion en tennis spécial Olympic dans le cadre de Sport Handicap ; à Nicolas Stragiotti pour sa médaille de bronze aux championnats suisses individuels de billard Cadre 42/2 LNB et sa première place au championnat suisse unique libre LR1 ½ match ; culturels à Claudy Raymond pour son implication dans l'exposition consacrée à Alfred Rehfous ainsi que pour avoir élucidé le mystère du tableau de Gustave Courbet La caverne du géant et avoir découvert une carte du Valais datée de 1544 ; à la Société La Bayardine pour l'organisation des Fêtes médiévales (15 janvier)
- La célébration de notre centenaire, Mme Lina Roduit en compagnie du conseiller d'Etat, M. Maurice Tornay (16 janvier)
- La réception de nos nonagénaires, Mme Jeannette Roduit et MM. Laurent Roduit et René Gay (9 avril)
- L'assemblée de la Fondatrice du Foyer Les Collombeyres (19 avril)
- Les assemblées primaire et bourgeoise pour l'approbation des comptes 2015 de la municipalité et de la bourgeoisie (7 juin)

et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Autorisation d'exploiter délivrée à M. Grégoire Antonin pour l'exploitation du restaurant Nouvo Bourg (15 décembre)
- Décision de décerner des mérites sportifs à Corentin Buchard pour sa victoire au tournoi national de Bienne et au tournoi international de Sion en tennis spécial Olympic dans le cadre de Sport Handicap, à Nicolas Stragiotti pour sa médaille de bronze aux championnats suisses individuels de billard Cadre 42/2 LNB et sa première place au championnat suisse unique libre LR1 ½ match ainsi que des mérites culturels à Claudy Raymond pour son implication dans l'exposition consacrée à Alfred Rehfous ainsi que pour avoir élucidé le mystère du tableau de Gustave Courbet La caverne du géant et avoir découvert une carte du Valais datée de 1544 et à la Société La Bayardine pour l'organisation des Fêtes médiévales (15 janvier)
- Analyse et détermination sur les évaluations de fin d'année des collaborateurs communaux (12 janvier)
- Prise de connaissance du rapport d'audit de la conciergerie communale établi par M. Jacquier de la Société ETNJ et prises de dispositions y relatives (9 février, 5 avril) et décision d'engager Mme Khadija Raki en tant qu'auxiliaire (5 avril)

- Prise de connaissance de la nomination de Mme Emmanuelle Samson en tant que directrice de l'Antenne Régions Valais Romand en remplacement de M. Jean-Daniel Antille qui a fait valoir son droit à la retraite (9 février)
- Approbation de l'échelle des salaires 2016 (9 février)
- Organisation des bureaux pour les votations fédérales du 28 février et 5 juin (9 février, 19 avril)
- Autorisation d'exploiter délivrée à M. Marcelin Fumeaux pour l'exploitation du café-restaurant de la Poste ainsi que pour les chambres d'hôtes (23 février)
- Décision de nommer Mme Alba Mesot, présidente et M. Boris Clerc, secrétaire, comme représentants au sein de la commission administrative de la caisse de pension de notre commune auprès de la Mutuelle Valaisanne de Prévoyance (5 avril)
- Décision d'octroyer le droit de cité, après analyse du dossier et audition, à Mme Maria Inês Da Silva Moutinho (5 avril)
- Décision de ratifier l'acte de modifications des limites à la suite des travaux effectués par la commune de Leytron sur la route des Prix (+29m2 pour notre commune) (5 avril)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée primaire du 7 juin 2016 (10 mai)

Sécurité publique

- Autorisation octroyée à la Boucherie Vouillamoz-Carron pour l'ouverture de leur commerce le dimanche matin de 8h00 à 11h00 (12 janvier)
- Autorisation octroyée à la Cyclo sportive des Vins du Valais pour emprunter les routes communales lors de leur course du 1^{er} août (9 février)
- Décision, afin de préserver les intérêts de notre collectivité, de ne pas autoriser M. Nicolas Vouilloz à accéder à la fonction de sous-officier au sein du corps de sapeurs-pompiers des 2 Rives (23 février)
- Autorisation octroyée à la course pédestre Ovronnaz-Rambert pour l'utilisation des routes communales lors de leur manifestation du 4 septembre 2016 (5 avril)

- Prise de connaissance du rapport de Cipret Valais relatif aux achats tests de tabac aux moins de 16 ans effectués sur le territoire des Deux Rives : 83% des établissements testés, dont quatre sur Saillon, n'ont pas respecté la loi et ont eu l'intention de vendre du tabac à des mineurs de moins de 16 ans (19 avril)
- Adjudication à Eddy Buchard SA, la fourniture et la pose de nouveaux WC à la grande salle de la protection civile ainsi que le changement des gaines et grille de ventilation (10 mai)

Enseignement et formation

- Décision d'acquiescer, afin de satisfaire les besoins scolaires, un deuxième container à accoter au premier (5 avril) et adjudication à A+M Miauton Concept SA (10 mai)
- Décision de préavis favorablement la nomination de Mme Lauranne Thurre au sein de notre centre scolaire, sous réserve de l'approbation cantonale (24 mai)
- Adjudications à Stéphane Fumeaux à Saillon de la fourniture et la pose de fenêtres PVC au centre scolaire et à Yvon Bender à Fully, la fourniture et la pose de portes métalliques (24 mai)

Culture, loisirs et culte

- Autorisation octroyée à la Jeunesse de Saillon pour l'organisation du carnaval des enfants le 6 février (15 décembre)
- Analyse de l'opportunité et décision de constituer une Commission patrimoine en vue de la récolte et la sauvegarde de documents dignes d'intérêt. Le conseiller Joël Roduit présidera cette commission composée, entre autre, de six membres permanents, soit Mme Karine Bertuchoz, MM. Gérard Raymond, Jean-Claude Praz, Claudy Raymond, Thierry Magnin et Pierre-André Roduit (15 décembre, 12 janvier)
- Décision de participer à hauteur de Fr. 2'000.00 aux travaux d'agrandissement et de rénovation de la cabane Rambert (12 janvier)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation de leur 10^{ème} anniversaire ainsi qu'à l'Amicale de la Quintette qui se dérouleront du 22 au 24 avril (9 février)
- Décision de ne pas adhérer au projet de mise en place d'une structure touristique supra-communale englobant neuf communes ayant comme point central le massif des Muverans (19 avril)



© lindaphoto.ch

> La vie du conseil

- Analyse et approbation du budget 2016 de la Société de Développement et de l'Office du Tourisme (9 février)
- Prise de connaissance du rapport d'activité 2015 de la bibliothèque communale (9 février)
- Décision, afin, entre autres, de réduire les fermetures de notre bibliothèque, de mettre au concours un poste de collaborateur (trice) d'aide bibliothécaire (9 février)
- Autorisation octroyée au Chœur mixte La Laurentia, pour l'utilisation de la salle de gymnastique, dans le cadre de leur 40ème anniversaire (5 avril)
- Autorisation octroyée aux confirmands 2016 pour la pose d'un oratoire à l'arrière de notre église paroissiale (5 avril)
- Adjudication à la société MTM Maret Sàrl du changement de 100 mètres de câble à la Via Farinetta (19 avril)
- Décision de participer au salaire de M. l'Abbé Bernard Maire selon une répartition démographique des paroisses du secteur (24 mai)

Prévoyance sociale

- Décision d'engager Mme Coralie Martinet à temps partiel en remplacement de Mme Régine Bovier en tant qu'éducatrice de l'enfance au sein de la structure des Tapagoilles (15 décembre), Mme Lauriane Schlüchter, en tant que stagiaire maturité sociale (9 février), Mme Noémie Cosandey comme éducatrice de l'enfance en formation pour trois ans (19 avril) et Mme Laetitia Moulin en qualité d'éducatrice de l'enfance (10 mai)
- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (15 décembre, 12 janvier, 19 avril, 10 mai)
- Prise de connaissance du bilan 2015 de la structure Parents d'accueil et détermination sur différentes demandes y relatives (12 janvier)
- Approbation de la convention de collaboration avec la commune de Martigny pour la mise en œuvre de la politique régionale d'intégration (12 janvier)
- Décision de nommer Mme Camille Ferro-Sobrero comme responsable de la structure des Tapagoilles en remplacement de M. Peter Eichhorn et Mme Sandra Lovis comme responsable de la structure parents d'accueil en remplacement de Mme Camille Ferro-Sobrero (19 avril)

Trafic

- Adjudication, dans le cadre de l'aménagement de la route du Traux, tronçons 12 et 13, des travaux de génie-civil à DEC SA à Fully (15 décembre)
- Décision d'engager, dès la rentrée scolaire 2016, un(e) apprenti(e) agent d'exploitation (15 décembre) et décision d'engager M. Daniel Felicio comme apprenti agent d'exploitation dès mi-juillet (19 avril)
- Décision d'autoriser M. Nicolas Vouilloz, responsable des travaux publics, à fonctionner comme expert aux examens des apprentis agents d'exploitation (23 février)
- Adjudication de travaux d'entretien (pontage, reflachage ...) des routes communales à Pittet-Chatelan SA (5 avril)

Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisations accordées à Mme Marie-Jeanne Sudan pour la construction d'une habitation individuelle avec couvert et réduit au Grand Clos, à M. Hanspeter Gerber pour la construction d'un garage à usage privé au Grand Clos, à M. Jorge Lopes Correia De Sousa pour la réfection des façades et de la toiture de son bâtiment (9 février)
- Analyse et détermination sur diverses procédures de constructions non conformes (9 février)
- Autorisation octroyée à MJW Immobilier pour la construction de neuf villas groupées au Grand Clos (23 février)
- Autorisations octroyées à Albéric Immobilier Sàrl pour la démolition d'un garage existant et la construction d'un nouvel immeuble commercial et habitations au Grand Clos, à Mme et M. François et Christine Mooser pour la construction d'un avant-toit sur leur bâtiment Vers le Bourneau, à Mme et M. Yves et Natacha Sindoni pour la construction d'un couvert aux Chiles (8 mars)
- Prise de connaissance de la synthèse des préavis cantonaux relative à la modification du règlement communal des constructions et du plan de zone (8 mars)
- Autorisations octroyées à Mme Rita Imsand pour la construction d'un coupe-vent au Grand Clos, à M. Serge Vauthey pour la pose d'un vélux sur son bâtiment au Grand Clos (5 avril)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Isabelle et Philippe Terrettaz pour la transformation d'une grange en deux appartements Vers le Bourneau (19 avril)

- Adjudication à Joseph Carron SA à Saxon des travaux d'enrochement des canaux (10 mai)
- Autorisations octroyées à Mme et M. Daphnée et Philippe Bertholet pour la construction d'une habitation familiale Au Pont du Traux, à M. Vincent Roduit pour la construction d'un atelier sous le couvert existant, à M. Antonio Lamberti pour la construction d'une cabane de jardin, à Mme Valérie Meizoz et M. Vincent Bessard pour la pose de garages préfabriqués Au Pont (24 mai)
- Adjudication à BISA, bureau d'ingénieurs SA, du mandat pour la détermination de l'espace réservé aux eaux (24 mai)
- Adjudication au bureau Géo2Rives SA du mandat d'intégration au plan d'aménagement des différentes zones de dangers (24 mai)

Finances et impôts

- Analyse et détermination sur différentes demandes de remise d'impôt (5 avril, 24 mai)
- Analyse, approbation des comptes 2015 de la municipalité et rapport de l'organe de contrôle (5 avril, 10 mai)

Services économiques

- Décision de poser des panneaux photovoltaïques sur le nouveau toit de la STEP ainsi que sur la STAP (5 avril)
- Décision de baisser à Fr. 0.03 le m2 la taxe de la confusion et d'augmenter à Fr. 0.05 celle de l'irrigation (24 mai)

Service de la voirie

- Analyse et détermination sur différentes réclamations sur les taxes voirie (9 février)

Service de l'eau potable

- Prise de connaissance du bilan très satisfaisant de la recherche et de la réparation des fuites sur le réseau (12 janvier, 9 février)
- Adjudication à Détecte Fuite à Vex de travaux de contrôle périodique de notre réseau (12 janvier)
- Analyse et détermination sur différentes réclamations sur les taxes d'eau potable (9 février)

- Adjudications, dans le cadre des bouclages du réseau d'eau Derrière les Devins et aux Collombeyres, des travaux d'appareillage à Eddy Buchard SA à Saillon et de génie-civil à DEC à Fully (8 mars)

Service des eaux usées

- Adjudications, dans le cadre de la réhabilitation de la STEP, des travaux d'étanchéité à Eddy Buchard SA à Saillon (12 janvier) de peinture à Thierry Martinet à Ovronnaz (5 avril).

Bourgeoisie

- Analyse, approbation des comptes 2015 de la Bourgeoisie et rapport de l'organe de contrôle (5 avril, 10 mai)
- Décision de louer à l'entreprise P&L. Perraudin Transports SA une partie de la parcelle No 4063 pour l'entreposage de bennes vides (19 avril)
- Autorisation octroyée aux Amis du Marbre de Saillon pour l'utilisation d'un espace à la carrière de la Sarvaz pour stocker des matériaux (10 mai)
- Etablissement de l'ordre du jour de l'assemblée bourgeoise du 7 juin 2016 (10 mai)

Mensuration officielle

L'administration communale informe la population que le Conseil d'Etat a attribué un mandat de renouvellement de la mensuration officielle et adresses de bâtiments au consortium « Mensuration Officielle – Périmètre 13 », consortium qui est sous la direction du bureau « Géo2rives SA ».

Fait partie de ce mandat de renouvellement le relevé des entrées des bâtiments sur le terrain. Concrètement les collaborateurs du bureau mandaté devront se rendre durant les mois de juin et juillet 2016 à chaque entrée de bâtiment pour les situer sur le plan.

Nous prions donc la population de réserver un bon accueil à ces collaborateurs.

Administration communale

Bienvenue Coralie



Bonjour à tous les habitants de Saillon !

Je m'appelle Coralie Martinet, je suis mariée et je vis à Vétroz, après avoir quitté Martigny, ma ville d'origine.

Avant de travailler au sein de la crèche Les Tapagoilles, j'ai effectué ma formation d'éducatrice sociale auprès de la Hes-so à Sierre et je me suis spécialisée dans le domaine du handicap. Cela m'a permis de travailler plusieurs années auprès de personnes ayant des troubles psychiques puis auprès de jeunes adultes ayant un handicap mental et des troubles du comportement.

Malgré ce métier passionnant, l'envie de travailler avec des enfants s'est faite de plus en plus forte, raison pour laquelle j'ai changé d'orientation pour venir travailler dans la crèche de Saillon depuis le début de l'année.

A part ça, ce que j'aime dans la vie ? Des petites choses toutes simples : passer du temps en famille et avec les amis, la pâtisserie, les promenades dans la nature, les activités de détente comme le yoga ou les bains de Saillon, un bon film à la télévision et le dessin.

Voilà tout est dit. A tout bientôt dans la cour d'école ou aux Tapagoilles.

Coralie Martinet



Bienvenue Khadija



Bonjour les Saillonins,

Je m'appelle Khadija, née en 1972, originaire du Maroc ; j'ai effectué mes études au Maroc où j'ai obtenu le diplôme de comptable. Par la suite, j'ai travaillé pendant 12 ans comme gestionnaire administrative. Ensuite, ayant trouvé mon âme sœur, je me suis mariée.

En 2011 j'ai déposé mes valises dans ce magnifique et beau village de Saillon, une communauté accueillante. J'y ai fondé ma famille. Par la suite j'ai fait un stage de formation comme employée de commerce et j'ai eu la chance de trouver du travail. En 2013, avec la naissance de mon petit cœur Rayan qui soufflera ses bougies à la fin d'année j'ai décidé de mettre de côté ma carrière professionnelle afin de me consacrer entièrement à mon bébé.

C'est donc avec joie que j'ai commencé un travail comme aide de conciergerie auprès de votre merveilleuse commune ; je suis vraiment heureuse de pouvoir m'établir dans ce beau village et rejoindre les dynamiques et sympathiques collaborateurs de la commune de Saillon.

Je remercie vivement la Présidente, Mme Alba Mesot, ainsi que le Conseil communal pour la confiance témoignée, ainsi que mon collègue Christophe Luisier pour ma formation, son soutien et conseils ainsi que tous les collaborateurs de la commune.

Merci pour votre lecture et je me réjouis de faire votre connaissance chers citoyens de Saillon.

Khadija Raki



Informations RH diverses

M. Peter Eichhorn ne travaille plus pour la commune de Saillon depuis le 1er mai 2016, il était le responsable de la structure Les Tagagoilles. Il a été remplacé par Mme Camille Ferro Sobrero.

Au sein des parents d'accueil Saillon, Mme Sandra Lovis remplace Mme Camille Ferro Sobrero à la coordination de cette structure.

Sur le plan de la formation professionnelle, nous saluons la réussite de Mme Marie Badertscher pour sa maturité sociale, Mme Océane Bender pour sa maturité professionnelle commerciale, Mme Laetitia Moulin pour son diplôme d'éducatrice de l'enfance et M. Loïc Schalbetter pour son CFC agent d'exploitation. Félicitations à eux.

Cartes journalières CFF

Etant donné le succès rencontré pour les cartes journalières, notre administration communale a décidé de renouveler la mise à disposition de deux jeux de cartes journalières CFF (2 cartes par jour) pour la période du 1er septembre 2016 au 31 août 2017 au prix de Fr. 38.- l'unité. (Fr. 40.- pour les personnes non domiciliées)

Ces nouvelles cartes seront disponibles dès leur livraison prévue mi-juillet.

Vous pouvez voyager en 2ème classe à une date précise, dans toute la Suisse, sur le réseau ferroviaire, le réseau postal, certaines lignes de navigation ainsi que sur la plupart des réseaux urbains.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les disponibilités de ces billets sur notre site internet www.saillon.ch. La mise à jour du site internet est effectuée deux fois par semaine. Nous vous précisons que nous n'effectuons aucune réservation de billets.

Administration communale



Comptes 2015

de la municipalité

L'assemblée primaire du 7 juin 2016 a approuvé les comptes 2015 de notre municipalité qui ont bouclé sur un bénéfice de Fr. 20'344.98.

L'augmentation des charges communales et une baisse des recettes d'impôts ont fait diminuer de Fr. 735'000.- la marge d'autofinancement, obligeant ainsi la commune à voir à la baisse sa politique d'amortissements tout en restant dans les normes légales.

Dettes par habitant

L'Etat du Valais, afin d'analyser les comptes des municipalités, a arrêté cinq indicateurs financiers et donne des appréciations aux communes.

Parmi ces indicateurs se trouve « L'endettement par habitant ».

- Comment se calcule-t-il ?
- Qu'est-ce qu'il indique ?

Comment se calcule-t-il ?

Au niveau du canton la manière de calculer la dette nette est la suivante

Dettes brutes		
Engagements courants	+ fr.	1'002'659.55
Dettes à court terme	+ fr.	2'074.20
Dettes à moyen et long termes	+ fr.	8'642'628.15
Engagements envers des entités particulières	+ fr.	24'908.25
Provisions	+ fr.	200'500.00
Passifs transitoires	+ fr.	1'264'183.75
Dettes brutes	= fr.	11'136'953.90
Ou		
Total des passifs	+ fr.	17'781'630.20
Fortune nette	- fr.	5'267'747.57
Financements spéciaux	- fr.	1'376'928.73
Dettes brutes	= fr.	11'136'953.90
Patrimoine financier réalisable		
Disponibilités	fr.	779'788.69
Avoir	+ fr.	3'333'750.39
Placements	+ fr.	2'002'009.00
Actifs transitoires	+ fr.	1'535'806.80
Patrimoine financier réalisable	= fr.	7'651'354.88
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		
	fr.	3'485'599.02
Nombre d'habitants		2'455
L'endettement par habitant se calcule en divisant l'endettement net par le nombre d'habitants.		
	fr.	1'419.80



La fiduciaire Dini et Chappot SA, vérificatrice des comptes municipaux, établit un calcul légèrement différent. A la dette brute elle rajoute l'engagement de Fr. 996'979.35 qu'a la commune envers le Fonds Abri PC et à la fortune elle rajoute les prêts et participations pour Fr. 53'198.85.

Le calcul est donc le suivant :

Dettes brutes		
Dettes brutes selon le canton	+ fr.	11'136'953.90
Fonds abri PC	+ fr.	996'979.35
Dettes brutes	= fr.	12'133'933.25
Patrimoine financier réalisable		
Patrimoine financier réalisable selon le canton	fr.	7'651'354.88
Prêts et participations	+ fr.	53'498.85
Patrimoine financier réalisable	= fr.	7'704'853.73
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		
	fr.	4'429'079.52
Nombre d'habitants		2'455
L'endettement par habitant se calcule en divisant l'endettement net par le nombre d'habitants.		
	fr.	1'804.11

Notre fiduciaire calcule également cet indicateur financier sans tenir compte du Fonds Abri PC.

Le résultat est dès lors comme suit :

Dettes brutes		
Dettes brutes selon le canton	+ fr.	11'136'953.90
Dettes brutes	= fr.	11'136'953.90
Patrimoine financier réalisable		
Patrimoine financier réalisable selon le canton	fr.	7'651'354.88
Prêts et participations	+ fr.	53'498.85
Patrimoine financier réalisable	= fr.	7'704'853.73
Endettement net (+) / Fortune nette (-)		
	fr.	3'432'100.17
Nombre d'habitants		2'455
L'endettement par habitant se calcule en divisant l'endettement net par le nombre d'habitants.		
	fr.	1'398.00

Le résultat de cet indicateur varie donc de Fr. 1'398.13 à Fr. 1'804.23 selon la manière que l'on utilise pour le calculer.

Qu'est-ce qu'il indique ?

L'endettement net par habitant est une donnée souvent utilisée pour apprécier l'endettement. Il est utilisé dans toutes les communes valaisannes et dans la plupart des cantons suisses. La pertinence de cet indicateur dépend toutefois de l'évaluation correcte du patrimoine financier.

Un patrimoine financier surévalué ferait baisser la dette par habitant. A contrario, une sous-évaluation aurait pour conséquence une dette par habitant trop élevée.

Le niveau d'endettement est également à mettre en lien avec le niveau d'équipement de la commune. Une commune dont des équipements feraient défaut devra s'endetter pour offrir des services adéquats à la population.

Conclusion

Que l'on tienne compte ou non du Fonds Abri PC dans le calcul de la dette nette par habitant, le résultat pour la commune de Saillon est inférieur à Fr. 3'000.- et obtient la meilleure appréciation, « endettement faible », de la part de l'Etat du Valais.

A titre de comparaison, la dette nette moyenne par habitant au niveau cantonal (chiffres 2014) était de Fr. 1'385.-, alors que notre commune se situait entre Fr. 1'239.82 et Fr. 1'651.79.

Boris Clerc
Secrétaire-caissier



Saillon premier de classe

Voilà comment le Nouvelliste, dans son article du 7 juin dernier, a parlé de Saillon, village où il est désormais possible de déguster le premier Grand Cru de Suisse issu de son réseau agro-environnemental.

Les premiers fruits du réseau agro-environnemental viennent de sortir de cave. Ils s'affichent sous l'étiquette Grand Cru, symbole de qualité contrôlée. M. Joël Roudit, conseiller communal et président du RAE de Saillon précise que pour mériter l'appellation Grand Cru, il faut respecter un cahier des charges sévère, notamment une limite de production de 800 gr au mètre carré. Deux commissions indépendantes vérifient le travail du vigneron et de l'éleveur. Avec au final, une dégustation qui donne droit à l'appellation. Un droit qui se reconquiert chaque année.

Les quatre représentants du RAE, soit les caves Mandolé, Corbassière, Pierre-Antoine Crettenand et Dominique Luisier, ont été fiers de présenter les petites arvines 2015, les premières sous la prestigieuse étiquette.

Le RAE de Saillon n'existe que depuis 2 ans et déjà on remarque son action sur le coteau. Pour maintenir la biodiversité, environ mille arbres de diverses essences et buissons rythment les parcelles de vigne. Oiseaux et papillons en profitent. Des espèces que l'on ne voyait presque plus réapparaissent. Quant au travail de la vigne, il a pris un virage clairement écologique. Le traitement par hélicoptère de la majorité des parcelles appartenant au RAE ne comporte désormais plus de produits de synthèse.

L'effort consenti sur le plan de la limitation de l'usage des produits de synthèse ne conduit pas directement vers le bio, même si un certain nombre de membres du RAE l'ont adopté. «Le RAE nous permet de mettre nos expériences, bonnes ou mauvaises, en commun. Il s'agit de promouvoir ensemble les vins de Saillon. Notre Grand Cru, unique en Suisse, dans ses exigences environnementales, constitue la plus belle des affiches pour faire connaître nos produits», se félicitent les propriétaires-encaveurs membres du RAE de Saillon.

L'administration communale

Confusion et irrigation - Modification des tarifs de facturation

Suite à une réévaluation des Services de Confusion et d'Irrigation, le Conseil municipal, réuni en séance du 24 mai 2016, a décidé d'adapter les tarifs de facturation des dits Services.

Les nouveaux tarifs évolueront comme suit, dès le 1er janvier 2016:

Confusion : Passe de Fr. 0.04 à Fr. 0.03

Irrigation : Passe de Fr. 0.04 à Fr. 0.05

Ces modifications sont apportées dans le but de permettre un autofinancement de ces deux services.

Notre administration se tient à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Administration communale

Taxe poubelle à Saillon

Comme vous l'aurez lu dans la presse, la taxe au sac arrivera dans le Bas-Valais, de manière généralisée début 2018.

Saillon n'échappera pas à cet état de fait et ne désire pas prendre une voie solitaire telle que la taxe au poids, par exemple, pour les privés. En effet, la loi nous impose une taxe «causale», peu importe qu'elle soit au sac ou au poids.

Il nous semble logique d'adopter le même système que les communes limitrophes, ceci pour des raisons évidentes de tourisme des déchets et d'unité régionale. Le tout devrait être géré par l'Antenne Valais selon les dernières informations.

De ce fait, un nouveau règlement sera proposé lors de la prochaine assemblée primaire.

Pour Saillon, le système des éco-points a déjà fait ses preuves depuis de longues années et le système du ramassage porte à porte avec la maison Favre est toujours valable contractuellement. Pour les commerces, il existe depuis 3 ans un système de pesage lors de la levée du container.

L'introduction de ce système augmentera de manière significative les déchets en éco-points et en déchetterie d'environ 30 %. L'expérience nous le prouve. Le système actuel sera adapté afin de permettre au citoyen de recycler de la meilleure manière.

Notre déchetterie pourra s'adapter à ce flux de matière et ensuite, dès stabilisation, envisager de passer d'une structure provisoire à une structure définitive. Les horaires aussi pourront être revus. Tout ceci bien évidemment dans le souci du budget communal défini.

Un grand merci à tous les gens qui trient leurs déchets et utilisent les endroits appropriés pour les déposer, tant en éco-point qu'à la déchetterie.

Et si....

on ne mettait pas autre chose que ce qui est permis dans et autour des containers...

on pliait, déchirait son carton avant de l'enfiler dans le trou

on évitait d'amener ses sacs poubelle dans un molok au village alors qu'on n'y habite pas...

(ceux-ci sont dimensionnés en rapport avec le nombre d'habitants)

.... je profitais de tous vous remercier, car globalement, nous avons un beau village.

*Ch.-Henri Thurre
Conseiller*



Application Saillon



Utilisation utile de notre application « Saillon » - « Notifications Push »

Nous vous rappelons que notre application Saillon peut être téléchargée à n'importe quel moment pour vous permettre :

- de consulter notre Agenda communal,
- de vous informer sur l'histoire de Saillon,
- de trouver les coordonnées d'artisans, de commerçants, de vignerons encaveurs ou encore de producteurs d'asperges
- et de vous balader à travers notre magnifique village en vous laissant guider par nos chemins didactiques.

Dès à présent, notre application aura une fonctionnalité de plus qui pourra vous éviter quelques désagréments.

En effet, lorsque nous aurons des informations importantes à communiquer à la population, nous enverrons des notifications par le biais de l'application. En fonction du paramétrage que vous aurez préalablement fait sur votre smartphone (autorisation des notifications), vous recevrez un avis de type « notification push ».

Nous pouvons utiliser ce moyen de communication notamment lors de coupures d'eau, de mesures restrictives pour l'arrosage, d'interdiction de faire du feu en plein air, de fermeture de route, etc...

Nous vous conseillons donc vivement d'utiliser cette application dans ce but-là. Il s'agit d'un moyen simple et rapide pour tenir informée notre population de ce qui se passe au sein de notre Commune.

Administration communale

<https://youtu.be/akf1Egll-fo>
ou plus simple sur Youtube tapez 10 ans Grand Garde, Saillon



Concert de la fanfare La Grand Garde, du chœur d'enfants et du chœur mixte qui s'est déroulé le vendredi 22 avril 2016 à télécharger sur youtube

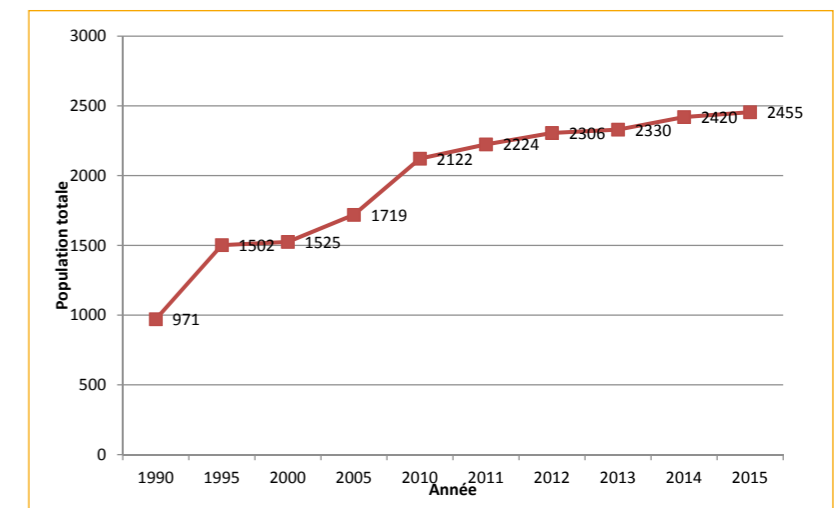
Accueil des nouveaux citoyens

Chaque année dans le courant du mois de janvier, le conseil municipal a le plaisir d'inviter, en présence du pouvoir judiciaire, tous les nouveaux citoyens de l'année précédente à partager un moment convivial et faire connaissance.

A cette occasion, sont aussi invités les jeunes ayant eu leur majorité durant l'année. En 2015, 34 jeunes ont eu le plaisir de fêter leur dix-huit ans.

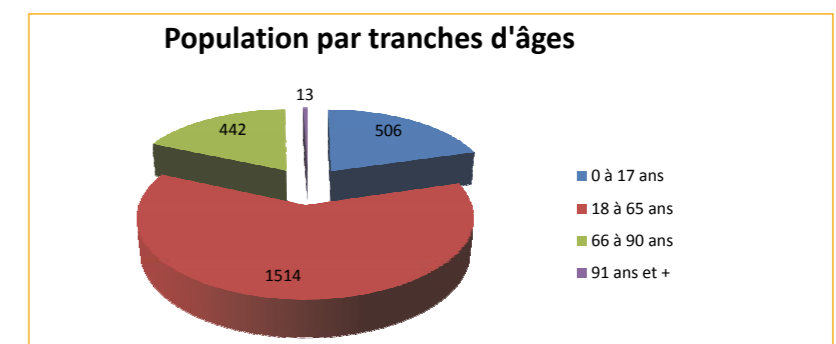
Cette rencontre s'est déroulée le 15 janvier dernier avec 32 nouveaux citoyens présents sur 168 invités.

La population de Saillon augmente d'année en année. En 20 ans, elle a plus que doublé. Ci-dessous, un tableau sur l'évolution de la population état au 31 décembre.



A ce jour, le nombre d'habitants établis se monte à 2475 soit 1956 personnes d'origine suisse et 519 personnes titulaires d'un permis de séjour B ou C de 27 nationalités différentes.

Ci-dessous, un graphique par tranches d'âges :



Administration communale
Responsable du team administratif
Jessica Thurre

Mérites communaux 2015

Le vendredi 15 janvier dernier s'est tenue la remise des mérites culturels et sportifs.

Cette année, deux mérites sportifs et deux culturels ont été décernés :

- Corentin Buchard pour sa victoire au tournoi national de Bienne et au tournoi international de Sion en tennis spécial Olympic dans le cadre de Sport Handicap
- Nicolas Stragiotti pour sa médaille de bronze aux championnats suisses individuels Cadre 42/2 LNB et sa première place au championnat Suisse unique libre LR1 ½ match
- Claudy Raymond pour son implication dans l'exposition consacrée à Alfred Rehfous ainsi que pour avoir élucidé le mystère du tableau de Gustave Courbet « la caverne des géants » et avoir découvert une carte du Valais daté de 1544
- Société La Bayardine pour l'organisation des fêtes médiévales

Corentin Buchard fait partie du groupe de tennis de sport handicap de Martigny depuis 2009. Malgré des débuts difficiles, sa progression a été constante et il a participé à 2 reprises aux jeux nationaux, spécial Olympic en 2010 au Locle et en 2014 à Bienne.

En septembre 2015, il a gagné dans sa catégorie le tournoi international de tennis aux Iles à Sion. Puis en novembre, jour de la Sainte-Catherine, il a remporté le tournoi international de Bienne devant les 28 autres participants.

Corentin s'entraîne une fois par semaine, le mercredi, au centre des Iles à Sion. Il prend maintenant énormément de plaisir à jouer, ce qui est le but primordial recherché par Olympic Suisse. Chaque joueur présente des handicaps différents à des degrés variables et la principale motivation réside dans le plaisir de participer. Evidemment, lorsque l'un d'entre eux décroche une belle victoire la joie est d'autant plus forte mais l'élément essentiel reste la satisfaction de jouer.

Corentin a reçu ce mérite en regard des deux médailles d'or gagnées en 2015 pour le féliciter et l'encourager dans la poursuite de son sport préféré.

Nicolas Stragiotti se distingue dans la pratique du billard qu'il a débuté en 1993 avec le club de Martigny, plus exactement du billard carambole, un style qui se joue en général à deux avec 3 billes : une rouge appelé carambole, une blanche et une blanche pointée. Le but est d'utiliser une queue et la boule marquée pour percuter les 2 autres.

Nicolas pratique deux variantes : le carambole libre et le carambole cadre. Ce dernier s'avère plus difficile du fait de la table de billard comporte plusieurs zones et que l'on ne peut marquer que deux points par zone. Durant l'année 2015, il a été médaillé de bronze aux championnats suisses de carambole cadre et champion suisse au carambole libre.

Claudy Raymond est de ces passionnés qui aiment leur village et son histoire. Attaché à tout ce qui touche le patrimoine de Saillon il a effectué de nombreuses recherches et réalisé, de part sa curiosité et sa persévérance, des découvertes exceptionnelles. Il a par exemple élucidé le mystère du tableau « la Caverne des géants » peint à Saillon en 1873 par Gustave Courbet, tableau exposé au musée de Picardie d'Amiens. Sa passion pour l'art et sa parfaite connaissance de ce peintre notamment ont conduit sa notoriété au-delà des frontières.



Devant, de gauche à droite : Roland Moret, vice-président, Stéphane Roudit, président de la Bayardine, Nicolas Stragiotti, Corentin Buchard, Claudy Raymond et Alba Mesot, présidente. A l'arrière, des représentants de la Bayardine.

En 2008, ce féru d'histoire découvre un véritable trésor, une carte manuscrite du Valais sur parchemin datée de 1544.

L'année dernière, grâce au travail acharné de Claudy, Saillon a abrité une exposition sur Alfred Rehfous, un peintre genevois, qui avait réalisé de nombreuses œuvres sur le bourg médiéval, les alentours de Saillon et ses habitants, lors de ses vacances d'été dans la région entre 1900 et 1912. Le Carrefour s'en était d'ailleurs fait écho dans son édition d'octobre.

Une quarantaine d'œuvres avaient été présentées au public, un travail de titan qui a demandé plus d'une année de préparation et d'ingéniosité. Ce mérite vient couronner Claudy Raymond pour son engagement à la promotion du patrimoine de Saillon et son rayonnement culturel.

La Bayardine, société fondée en 1983 par un groupe de passionnés emmenés par Elsa Fumeaux marque depuis plus de 30 ans la vie culturelle saillonntze. Par ses nombreuses animations, elle met en avant la culture médiévale, les us et coutumes, les éléments de la vie festive de l'époque grâce à toute une troupe de danseurs, comédiens, musiciens, saltimbanques, fauconniers, nobles, cuisiniers, combattants, archers et artisans.

Bien évidemment, leur événement phare reste les fêtes médiévales de Saillon qui sont organisées chaque 4 ans depuis 1987.

Au fil des années, divers thèmes ont été abordés, par exemple : amour et sorcellerie, le bestiaire, en chair et en os, d'Orient et d'Occident, etc. Un public toujours plus nombreux assiste avec beaucoup de plaisir à ces quelques jours de réjouissances.

De la première édition 1987 qui avait accueilli 4500 visiteurs, la fête est passée à plus de 25'000 personnes avec toujours plus d'animations et une organisation de plus en plus rodée.

Plus de 500 artistes, issus de l'ensemble de l'Europe et même pour l'édition 2015 de l'Afrique du Nord, se retrouvent à Saillon participant à cet élan festif et médiéval que les spectateurs plébiscitent. Ce mérite culturel vient souligner l'engagement de cette société, dont le succès largement basé sur le bénévolat et sur le bon accueil des habitants du bourg historique, apporte à Saillon une renommée des plus étendues et un apport culturel et économique indéniable.

Administration communale

Une alerte centenaire



Le Nouvelliste du 21 janvier 2016 a relaté la magnifique réception organisée par la famille de notre alerte centenaire, Madame Lina Roduit.

Accueillies au son du Johannis Brass Ensemble de l'Avenir de Chamoson dans la salle de la Grand Garde magnifiquement décorée pour la circonstance, les autorités cantonales représentées par le Conseiller d'Etat Maurice Tornay ainsi que les autorités communales incorporées ont eu le privilège d'honorer et de fêter Madame Lina Roduit née Cheseaux, le 10 janvier 1916 à Saillon.

Auprès d'Edouard qu'elle a épousé en 1935 et avec leurs cinq enfants, Raoul, Régina, Lolita, Astrid et Corinne, Lina a suivi son bonhomme de chemin avec ténacité et rigueur. Malgré un travail aux champs et à la vigne ardu, Lina a toujours trouvé le temps de concocter des tartes aux pommes, des bricolets et autres friandises pour le plus grand plaisir de son entourage. Les chapeaux, napperons, couvre-lits, qu'elle crochait encore il y a peu, agrémentent plus d'un intérieur saillonin.

« On ne peut pas parler d'elle sans penser à sa légendaire franchise qui effraie ou amuse parfois. Elle est également une bonne vivante qui apprécie les bonnes choses et ses deux verres de vin quotidiens, de préférence la dôle de Salquenen ou Chanteauvieux de Provins, dont elle est encore sociétaire ».

Le caractère bien trempé de Lina lui a permis de faire face et de traverser les moments pénibles de la vie.

Aujourd'hui, entourée de ses cinq enfants, treize petits-enfants et vingt-deux arrière-petits-enfants, Lina vit au sommet du village d'où elle peut apprécier la magnifique vue sur la plaine du Rhône en savourant des papillottes...

Les mots cachés ont succédé au crochet et au tricot ; par ailleurs, elle l'a confié au conseiller d'état en charge des finances, Maurice Tornay, « l'impôt anticipé n'a aucun secret pour moi... »

La jeunesse est une question d'esprit qui n'a que faire du temps qui passe.

Notre centenaire l'a confirmé en fêtant allègrement son siècle d'existence.

JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Alba Mesot
présidente



Lina Roduit entourée de Maurice Tornay, conseiller d'Etat et d'Alba Mesot, présidente et de M. J.-C. Thiessoz, huissier



Le Samedi 16 avril 2016 a eu lieu à Saillon

Les 10 ans de la vente échange

Une deuxième main qui est dans le vent et qui a aussi pour but

l'intégration sociale pour tous

- 19ème édition pour ce printemps à Saillon
- Les chiffres de cette édition, un record, soit :
 - les articles vendus 4'958
 - le montant des ventes Fr 24'836.-
 - les acheteurs 439

Nouveauté :

- Vêtement 0-14 ans
- Vente de jeux sous cantine
- Une cantine organisée par la jeunesse

- Tout roule... avec une sympathique équipe de bénévoles
- Un trio gagnant et heureux

Plus besoin de présenter ce rendez-vous printanier qui a eu lieu à la mi-avril à Saillon.

Grâce aux deux communes et aux bénévoles nous avons pu organiser une telle manifestation.

La deuxième main du type « Vente Echange » connaît un franc succès. Elle est dans le vent, elle est tendance, elle a la cote et surtout, elle résulte d'un besoin grandissant.

Elle permet de faire des emplettes intéressantes. C'est tout simplement, un bon plan...

Elle permet aussi une intégration sociale inter-génération :

- des seniors qui trouvent une valorisation personnelle de pouvoir aider
- des jeunes mamans qui cherchent à changer leur quotidien, le temps d'un moment
- des enfants et des jeunes qui mettent peu à peu leur volonté pour nous aider. C'est le début d'un travail
- l'intégration sociale de bénévoles pour partager le même but...

L'aspect vente, finance et bénéfice sont plusieurs choses, mais l'aspect bénévolat et intégration sociale sont aussi à prendre en compte. Pour « SOS enfants de chez nous » C'est Noël deux fois par année, car l'association récupère les invendus des deux ventes et elle fait des heureux.

Nous vous donnons déjà rendez-vous les 15 et 16 octobre prochains pour notre deuxième partie des 10 ans à Leytron.

Organisée par les commissions sociales des communes de Saillon et de Leytron
www.saillon.ch – www.leytron.ch



La jeunesse a joué le jeu



Les racleurs à l'oeuvre



Un trio gagnant heureux

Nonagénaires honorés



L'âge, dit-on, est une grâce qu'il faut mériter et non un poids qui nous écrase.

Les trois nonagénaires honorés le 9 avril dernier illustrent particulièrement bien cette définition.

Jeannette Roduit

Aînée d'une famille de cinq enfants, Jeannette, Moret de son nom de jeune fille, est née le 4 janvier 1926.

A l'époque, pas question pour les filles de rester à ne rien faire et d'attendre le prince charmant. L'école primaire terminée, il fallait gagner sa vie. Âgée de seize ans à peine, Jeannette quitte sa famille et son village de Bourg-St-Pierre pour Saillon où l'attendait une famille qui cherchait une jeune fille pour aider au ménage et à la campagne.

Le 16 mars 1942, arrivée en gare de Saxon, personne n'était venu l'accueillir. Complètement dépaycée, elle se pose la question : c'est où Saillon ? Renseignements pris, départ à pieds ; la valise était lourde et le cœur encore plus...

La première année a été très dure. Sa famille lui manquait ; les travaux de la vigne et la cueillette des asperges et des fruits de parfaits inconnus. Cependant, elle resta au service des mêmes patrons pendant seize longues années et ceci pour un salaire de quarante francs par mois, soit un tout peu plus qu'un franc par jour de dur labeur.

Mais il n'y a, fort heureusement, pas eu que du travail et encore du travail, car ...

au décès de sa patronne, elle épouse Laurent Roduit, son contemporain et voisin de palier ; pour la petite histoire tout cela se passait dans la maison où ils résident encore aujourd'hui. Un fils, Dominique est venu égayer leur foyer ce qui les combla de bonheur. Son mari Laurent étant agriculteur, Jeannette n'eut pas à se recycler car elle connaissait parfaitement le métier.

Les travaux des vignes terminés, au mois d'août, en attendant les récoltes, départ pour le mayen de Bourg-St-Pierre, son village d'origine, pour un mois de repos bien mérité. Pas de réveil matin, des promenades en forêt, la cueillette des champignons... que du bonheur !!!

De nature plutôt discrète, elle n'aime pas les sorties et les fêtes. Par contre elle adore la lecture et les mots croisés. Elle ne s'en vante pas, mais on le sait, c'est une excellente cuisinière qui gâtent ses chers Laurent et Dominique.

Laurent Roduit

Fils unique d'Augustin et d'Aline Raymond, Laurent est né le 5 mars 1926 à Saillon. Il a six mois seulement lorsque sa maman décède. Il a été élevé par son père et sa grand-mère paternelle.

A quinze ans, quand sa grand-mère décède à son tour, une fois encore il se retrouve seul avec son papa ; il a dû prendre ses responsabilités, s'occuper de l'entretien de la maison, apprendre à cuisiner et même à faire la lessive. A côté des travaux ménagers, il y avait les vignes à travailler, la culture des fraises et le bétail à soigner.

C'était très lourd pour un gamin de quinze ans. Mais Laurent, avec son fort caractère, ne s'est jamais laissé abattre. Il a toujours assumé ses tâches avec difficulté certes parfois, mais avec entrain la plupart du temps.

Heureusement, il a eu des passions, la chasse en particulier, sport qu'il pratiqua pendant 62 ans accompagné par ses chiens, fidèles compagnons, et son fils Dominique à qui il a transmis sa passion. Ceci pour le plus grand plaisir de leur cuisinière préférée. Père et fils ont eu le bonheur de chasser ensemble pendant 36 ans.

Il n'y a pas qu'à la chasse que Laurent était assidu. Accompagné de son épouse, que ses premières expériences en la matière n'ont pas du tout rassasiée, ils ont, jusqu'à 86 ans, accompagné Dominique dans les travaux de la vigne.

Eh oui, combien de fois, avons-nous eu le plaisir de les saluer en passant sur le chemin des écoliers tout en admirant leur endurance et surtout leur énergie enthousiaste pour les travaux souvent éreintants de la vigne.

Aujourd'hui, Laurent et Jeannette coulent des jours heureux dans la maison qui les a vus se rencontrer, faire plus ample connaissance, convolés en justes noces et surtout accueillir leur fils Dominique.

A l'image de leur demeure, située au cœur du bourg, ils sont, autant l'un que l'autre, des piliers de notre communauté qu'il fait bon croiser au village ou ailleurs avec toujours un magnifique sourire pour chacune et chacun d'entre nous.

A eux deux, 180 ans de souvenirs, gais ou douloureux, de durs labeurs, d'enthousiasme et aussi parfois de découragement, mais surtout de bons moments partagés et la satisfaction du devoir accompli.

René Gay

Né le 19 novembre 1926, c'était hier, René est le benjamin de nos nonagénaires.

Travailleur dans l'âme, avec le souci de toujours bien faire les choses il a vécu du travail de la vigne, des arbres fruitiers, tomates, carottes, asperges Il aimait ce qu'il faisait et ne rechignait jamais à la tâche.

S'il a toujours vécu à Saillon avec sa chère Colette qu'il a épousée le 7 décembre 1960, René ne s'est pas privé de voyager en Grèce, en Belgique, en France plus particulièrement à Paris, et



M. René Gay à gauche auprès des époux Jeannette et Laurent Roduit

surtout aux Iles Canaries dont il garde un souvenir chaleureux et enthousiaste. De nombreuses sorties en car lui ont permis de découvrir les attraits de notre pays.

Notez, qu'aujourd'hui, encore au bénéfice de son permis de conduire, il serait peut-être tenté de prendre la route à sa manière, de façon prudente car, renseignements pris auprès de son fils Roland, on ne lui connaît aucun accident durant toutes ses années de conduite.

Durant sa jeunesse, René a pratiqué le ski et la peau de phoque avec ses amis. Passionné de loto, de foot qu'il ne manque pas de suivre à la télé et surtout de danse qu'il pratique encore aujourd'hui, René est l'un des piliers de notre journée des aînés qu'il anime volontiers de sa bonne humeur communicative pour le plus grand plaisir de ces dames.

Par ailleurs, il cuisine tous les jours, il apprécie la bonne nourriture agrémentée d'un verre de vin, il tient à tondre le gazon autour de sa maison et il cultive encore sa petite ligne d'asperges pour la plus grande joie de ses enfants, Roland, Christian, Nicole et de ses cinq petits-enfants, Aurélie, Ludovic, Amandine, Corentin et Malorie qui ont énormément de plaisir à faire un petit coucou à leur grand-père à Saillon ou à lui téléphoner. Comme on les comprend !

Généreux, soucieux de l'autre, toujours le mot pour rire, René est un homme qu'on a du plaisir à côtoyer et avec qui on peut discuter de manière très ouverte. Il fait toujours bon le rencontrer, à Saillon, du côté de la poste ou même au restaurant du Raisin à Vétroz où il a sa table réservée au restaurant et où il se rend aussi pour danser et rencontrer ses amis.

Malgré une vie parsemée d'événements douloureux, René a toujours pris la vie du bon côté ; toujours prêt à rendre service avec le grand sourire qui le caractérise.

Au nom de toute la communauté saillonintze, nous leur souhaitons un JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Lez'Arts sur la Muraille

Samedi 09.07.2016 – La Nature



Le samedi 9 juillet prochain, le cœur du bourg accueillera des artistes et artisans. Réunis autour du thème « la nature », ils seront environ une trentaine à partager leur passion avec le public.

Peintres, sculpteurs, souffleur de verre, amis du marbre, etc.

Traditionnellement, la manifestation, lancée à l'été 1993, était réservée aux seuls peintres, dessinateurs et aquarellistes. S'ils restent majoritaires lors de cette édition 2016, ils seront rejoints, par des représentants d'autres formes d'art et d'artisanat. Les badauds pourront ainsi assister en direct aux travaux de la peinture, à des démonstrations de sculpture à la tronçonneuse, à du soufflage de verre et bien plus encore. Pour la deuxième édition consécutive les amis du marbre de Saillon auront également le plaisir d'exposer leurs œuvres et la manière de travailler le marbre.

Exposition « La biodiversité vaut de l'or »

Parallèlement au travail des artistes, il y aura à la Stella Helvetica une exposition sur la biodiversité comprenant des modules thématique et ludiques. Seront également présents avec un stand, l'association forêt Valais ainsi que le réseau viticole agro-environnemental de Saillon.

Au programme du 9 juillet :

10h Ouverture de la manifestation.

10h-18h Animation dans les rues du bourg. Travail des artistes sur le thème «La Nature». Exposition « La biodiversité dans l'agriculture » à la salle Stella Helvetica.

11h Stella Helvetica
Partie officielle
Vernissage de l'exposition
« La biodiversité dans l'agriculture » est une exposition composée de 6 modules thématiques et ludiques. Elle propose diverses interactions : objets à tirer et à déplier, éléments à toucher et à sentir. Actions permettant ainsi de se familiariser avec les éléments de notre agriculture. Présentation de M. Hugues Philippona sur les fonctions de la forêt

14h-17h Animation musicale par l'accordéoniste Sarah Duthilleul-Bruchon dans les rues du bourg



40 ans de La Laurentia



fête son 40^e anniversaire lors d'un cocktail-dîatoire les 7 et 8 avril 2017

Concert à la salle polyvalente du collège de Saillon

Au programme :

C	comme	Communiquer la joie de chanter
H	comme	Harmoniser les cœurs
O	comme	Oser prendre du temps pour écouter
E	comme	Echanger nos passions
U	comme	Unifier nos voix
R	comme	Remercier – Rendez-vous

Nous partagerons notre passion avec le Chœur des Jeunes de Leytron-Riddes-Saillon et le Chœur d'Enfants « Les Pinsaillons ».

40 ans, c'est poser un regard reconnaissant sur le passé, c'est adresser un sourire et faire un clin d'œil vers l'avenir.

La musique chorale apporte du bonheur, du calme, de la réflexion et même de l'enthousiasme et de la rêverie !

Il est permis de rêver ensemble !

A bientôt, nous nous réjouissons de vous rencontrer !

*Président du comité d'organisation
Jean-Pierre Biselx*

Festivités du 40ème anniversaire



Le rideau s'est refermé sur de lumineux souvenirs !

La présence chaleureuse de nombreux spectateurs, les commentaires ravis qui en ont découlé, ont contribué à la magie de ce spectacle et ancré ce jubilé dans l'histoire du centre scolaire.

Si notre choix de festivités s'est résolument tourné vers un spectacle multi-média, coloré et dynamique, je ne saurais passer sous silence, l'historique de cet établissement qui nous a réunis quatre soirs durant.

L'évoquer en fin de spectacle eut été irrespectueux envers un public, certes conquis, mais surtout présent pour savourer la prestation des enfants.

Je profite donc de la tribune qui m'est accordée pour retracer sommairement les origines de notre établissement.

Eh oui ! 40 ans déjà que notre centre scolaire propose ses bons et loyaux services à la jeunesse saillonintze ! Quatre décennies et pourtant les affres du temps semblent ne pas avoir d'emprise sur ce patrimoine communal, rationnellement aménagé et toujours aussi fonctionnel !

Dessein colossal pour 1976, il fut l'objet de mûres réflexions.

1969, le Département de l'Instruction publique sur invitation des autorités communales représentées par Mrs A. Luisier, J. Bertholet et G. Perraudin, parcourt les cinq classes réparties sur trois sites dans le bourg médiéval : salle paroissiale, bâtiment des archives et maison communale.

Le procès-verbal de cette visite révèle les lacunes suivantes :

- classes sous-dimensionnées par rapport aux effectifs,
- locaux bien entretenus mais munis de vestiaires rudimentaires,
- conditions d'éclairage, d'aération et hauteur des salles insatisfaisantes,
- mobilier ancien, tableaux noirs trop petits
- et surtout des enfants qui s'aèrent à même la rue et ses dangers...

La réflexion est lancée... Le projet verra le jour cinq ans plus tard. Un processus plus long qu'à l'accoutumée, dû à la difficulté d'intégrer cet édifice à la silhouette de notre bourgade.

Le pari était audacieux pour l'époque... mais 40 ans plus tard, les statistiques confirment la légitimité de cette construction.



Quelques chiffres pour étayer mes propos :

1976 ▶ 145 élèves fréquentent l'établissement..., contre 247 à ce jour,

7 classes... pour 12 entités à la clôture 2016,

8 enseignant(e)s à temps plein ou partiel à l'époque ▶ 19 collaborateurs aujourd'hui.

En parallèle, une population locale de 853 âmes qui a bondi à près de 2500 citoyens à l'heure où je vous entretiens.

40 ans plus tard, après deux extensions significatives, le centre scolaire et depuis peu, l'UAPE « les Tapagoilles » étalent fièrement leurs atours au pied du bourg, ceci en réponse aux frilosités des premiers jours...

Je tiens ici, à rendre hommage à celles et ceux qui ont mis l'ouvrage sur le métier en 1976, à nos autorités actuelles, qui scolarité après scolarité, oeuvrent à doter notre jeunesse d'infrastructures modernes et fonctionnelles.

Nul besoin de rappeler qu'à l'époque, ni internet et encore moins les réseaux sociaux ne venaient troubler la « studieuse » vie de nos chères têtes blondes... !

Nos sociétés ont changé, mais la place de l'école est restée la même, une réelle priorité pour nos collectivités publiques.

Plus qu'un lieu d'apprentissage, une école est d'abord un lieu de vie, qui aide à grandir, qui sublime la volonté de toutes et de tous d'améliorer les rapports humains par le respect de l'autre.

C'est le message que tentait de véhiculer notre spectacle du 40ème ! Non seulement le désir de marquer un jubilé mais surtout la volonté de réunir autour d'un même projet, adultes, enfants et population locale. En résumé, rassembler une communauté et se réjouir de la ferveur de l'institution scolaire !

A la fréquentation des 4 représentations, plus de 1200 spectateurs ravis et j'ose le prétendre, l'objectif est atteint !

Ces festivités nous ont permis, bien que ce ne fût pas l'objectif prioritaire, de dégager un bénéfice de près de Frs 5000.- (20.- par enfant), somme qui sera affectée aux activités culturelles des élèves.

Comptes spectacle 40 ^{ème}	Recettes	Dépenses
Subvention communale	5000.-	2000.-
Subvention Etincelles de Culture	2000.-	6500.-
Subvention ProPatria	500.-	1700.-
Billetterie	11'140.-	3000.-
Subvention Pro Juventute	800.-	1050.-
Totaux	Fr 19 440.00	Fr 14 250.00

A l'issue de cette réalisation et de cette scolarité qui s'achève par la même occasion, je souhaiterais adresser mes remerciements à tous les partenaires qui ont contribué, d'un point de vue festif et surtout pédagogique, à la mise en valeur de notre établissement.

Depuis 40 ans, de belles choses s'y déroulent. Le Tour d'Horizon s'en fait l'écho à chacune de ses éditions. C'est un des nombreux témoignages que nous pouvons fièrement adresser à nos autorités et à la population locale !

L'avenir nous réservera d'autres surprises comparables, c'est certain mais dans l'intervalle, il est temps savourer de vivifiantes vacances estivales, fort méritées !

La Direction
Pierre-André Roduit



Absence, quand tu me tentes !



Malgré un plan de scolarité diffusé suffisamment tôt, un rythme scolaire ancestral, annuellement rejoué, rien ne semble pourtant vouloir enrayer le phénomène de l'absence à la carte.

Certes, les tentations de notre société sont nombreuses : offre de voyageur alléchante mais peu compatible avec le planning officiel, panne de réveil qui donne suite à une soirée tardive, migraine soudaine à l'approche d'un week-end richement planifié et j'en passe... Que d'absences douteuses qui se cachent sous les excuses les plus diverses, allant de l'urgence médicale au décès tragique d'un lointain parent en passant par la panne de véhicule sur le chemin du retour ou le rendez-vous spontané que l'on n'a pu remettre !

Si certains cantons alémaniques proposent de profiter d'un à trois jours d'absence sans justification, le procédé de ces journées « joker » est hérésie en Valais.

Le respect de la planification établie est une composante essentielle de l'éducation, prioritairement par la considération du travail de l'enfant et de l'institution elle-même !

Pour rappel

Ce que dit la loi...

¹ L'éducation des enfants est en premier lieu l'affaire des parents ; l'école recherche leur collaboration afin que la formation des élèves s'accomplisse dans les conditions les plus favorables.

³ Les parents assument en particulier la responsabilité de la présence à l'école de leur enfant ; ils doivent s'intéresser à son comportement et à son travail et répondent des conséquences que ses fautes peuvent entraîner.

Ce que dit la charte...

⁷ Des congés individuels peuvent être accordés uniquement dans des cas exceptionnels et pour de justes motifs.

⁹ En cas d'absence pour raison majeure, les parents doivent impérativement avvertir l'école.

Toute absence injustifiée est passible d'une amende de Frs 400.- à 1000.-, sanctions qui ont malheureusement été prononcées durant cette scolarité.

Ce que disent les enfants...

Innocemment la vérité, qui trop souvent réfute les excuses peu crédibles de l'adulte.

Dans l'espoir d'une mise en application de ces quelques considérations, je vous souhaite d'agréables vacances... légales... et surtout méritées.

La Direction
Pierre-André Roduit

Journée du Lait



La classe 8H de notre école primaire a signé l'affiche la plus appréciée du public dans le cadre du concours national, «Le lait suisse. Naturellement bon». Les élèves et leur enseignant Monsieur Claudy Raymond ont reçu leur prix le samedi 16 avril à Neuchâtel, en compagnie de 1000 autres jeunes et de Bastien Baker.

Au total, 103 classes ont participé à ce concours d'affiches organisé par Swissmilk et se sont ainsi transformées en ateliers de peinture. Et sur plus de 1600 enfants, les élèves de M. Raymond se sont montrés parmi les plus créatifs.

A Neuchâtel, placés aux premiers rangs, ils ont dansé et chanté au rythme des chansons de Bastien Baker, après avoir savouré un délicieux brunch et s'être amusés sur le parcours du lait.

Nos félicitations accompagnent ces jeunes talents et leur enseignant !

La Direction

Biblio en plein air...



Quelle idée !

Mais quelle est cette idée qui a germé dans l'esprit de notre bibliothécaire préférée... ?

EH OUI ! MARIE-JO
NE CESSERA JAMAIS
DE NOUS SURPRENDRE.

Quoi de plus poétique que de montrer aux enfants qu'ils peuvent lire partout, en tous temps et à toute heure...

MERCI !





our d'horizon

Agenda 2016

29 et 30 juillet	Fauconnerie, Animations médiévales, Théâtre médiéval
31 juillet	Fête Nationale (grillades, animations et feux d'artifice au stade du FC)
07 août	Matinée champignons, ACVM, organisée par les mycologues de Saillon
12 et 13 août	Fauconnerie, Animations médiévales, Théâtre médiéval
03 septembre	Sortie d'été ACVM
04 septembre	A la découverte du Moyen Age
17 septembre	Visite des carrières de marbre de Saillon
25 septembre	Herborisation à Crans-Montana
25 septembre	Votations cantonales
07 octobre	Souper médiéval
09 octobre	Herborisation et restaurant
16 octobre	Elections communales
05 novembre	Visite des carrières de marbre de Saillon
18 novembre	Souper médiéval
19 novembre	Course de la Sainte-Catherine
20 novembre	Fête patronale
03 décembre	Venue de Saint-Nicolas
18 décembre	Noël médiéval

Date : 07.06.2016 - Lieu : salle Stella Helvetica
Assemblée bourgeoise et primaire

